

Lot n° : **14**

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Ville des SABLES D'OLONNE

Rue du Taillis

Lotissement à usage principal d'habitation " Le Taillis des Olonnes "

autorisé par arrêté N°PA 085 194 19 A0008 en date du 28 novembre 2019

Cadastre : 166 BX n°377

Superficie : 148 m²

Superficie de plancher max : 200 m²

Adresse : 18, Rue des Moineaux

Maître d'Ouvrage



La Croisée
Port Bourgenay
85 440 TALMONT SAINT HILAIRE

Architecte DPLG

Adi Concept

Sébastien BLANDIN-BOISSEAU
Architecte D.P.L.G.
1691 Av. De L'Atlantique
85440 Talmont Saint Hilaire

-Architecture
-Design
-Infographie

Tél. : 02 44 41 22 64
Port. : 06 83 46 06 89

Contact : adiconcept@stfr.fr

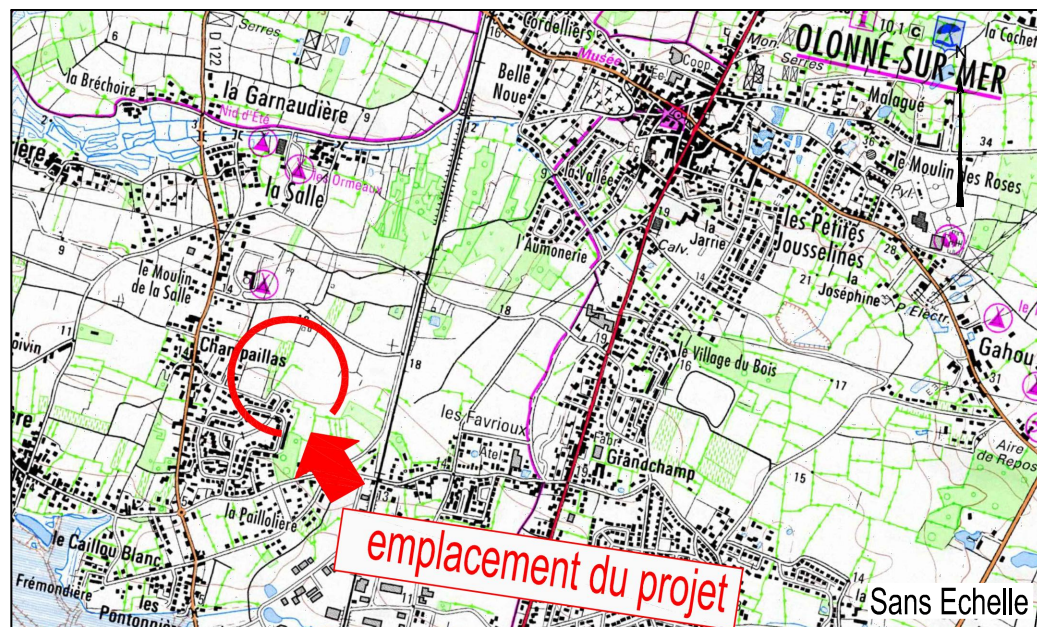


DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

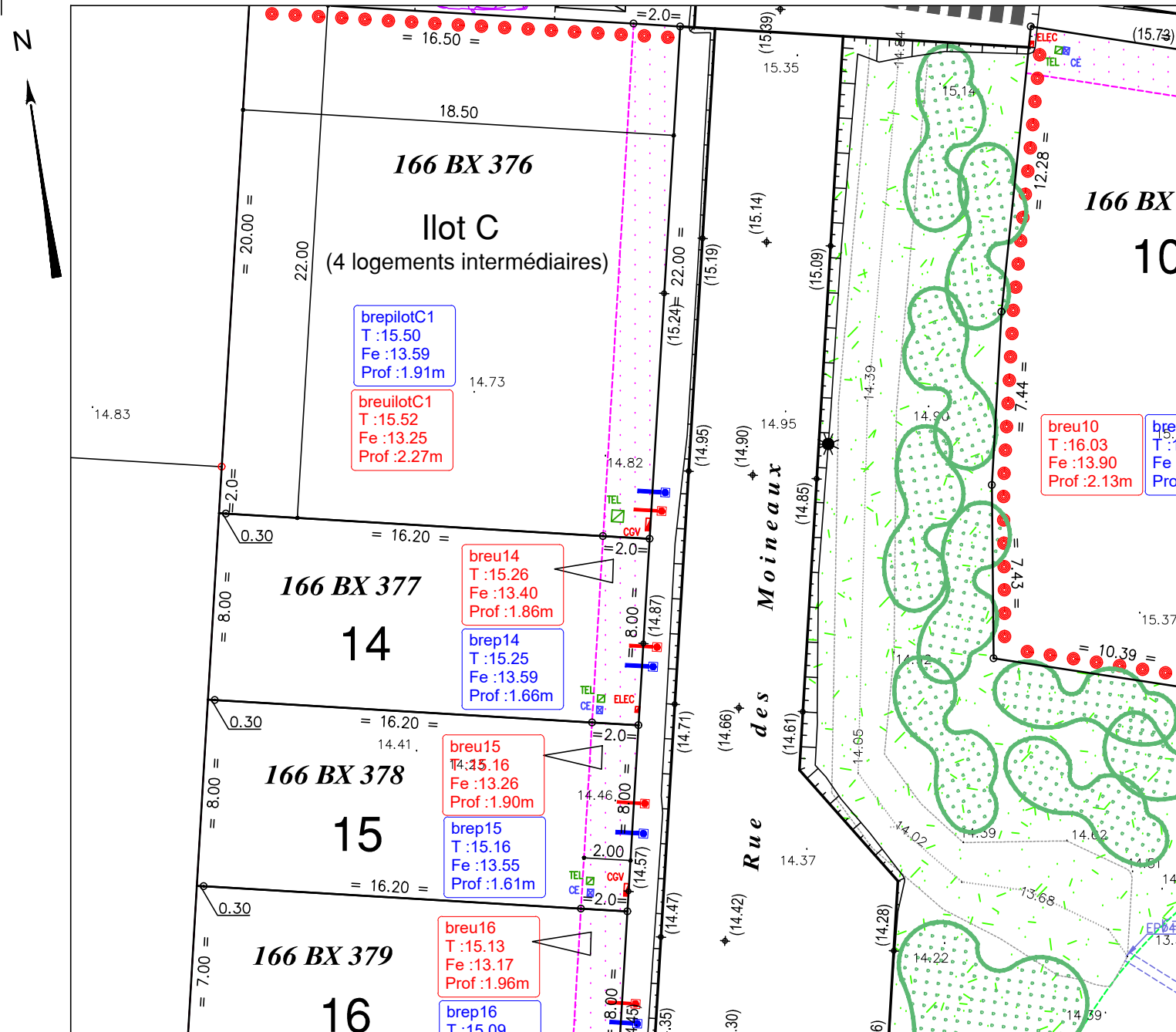
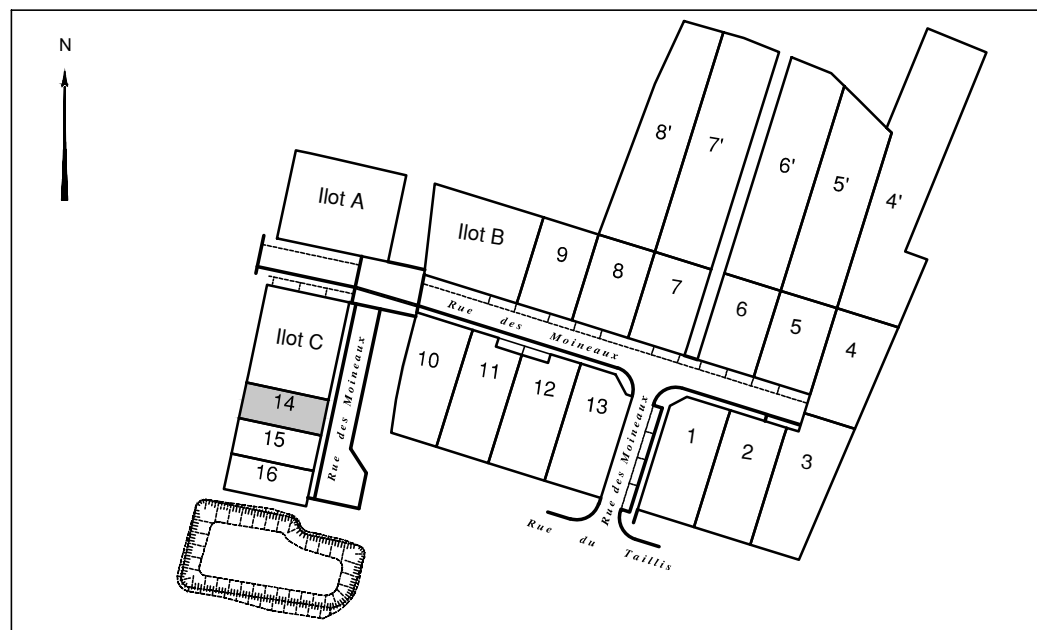
270 Av. François Mitterrand
85340 LES SABLES D'OLONNE
Tél. 02 51 23 85 52 - lessablesdolonne@geouest.fr

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



Légende

- Zone non aedificandi
 - Zone de protection de la végétation existante ou à planter
 - Accès automobile privatif interdit
 - Emplacement préférentiel du parking privatif non clos
 - Emplacement obligatoire du parking privatif non clos
 - Emplacement des places de stationnement publiques
 - Plantation projetée (emplacement de principe)
 - Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
 - Végétation existante conservée (confortation possible)
 - Talutage de voirie dans l'emprise du lot
 - Aire de présentation des containers d'ordures ménagères
 - Cote du terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilisation)
 - Cote projet voirie (à vérifier après travaux de finition)
 - Borne = 13.00 = Cotes périmétriques des lots
- Ouvrages hors sol (emplacement indicatif) :**
- Candélabre
 - Poteau incendie
 - Emplacement du coffret électrique, des citerneaux de téléphone et d'eau potable
 - Regard tabouret EU
 - Regard tabouret EP
 - Cote tampon du regard EU
Cote radier du branchement EU
 - Cote tampon du regard EP
Cote radier du branchement EP
- Ouvrages hors sols**
- Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (EU, EP, AEP, ELEC, TEL, candélabres).

